



nouveaux élèves en élémentaire pour



Bienvenue dans notre école!

Nous sommes ravis d'accueillir votre enfant dans notre établissement scolaire.

En attendant la rentrée scolaire, nous vous invitons à consulter ce livret et notre site Internet http://www.ec-jouvet-acheres.ac-versailles.fr/ pour y trouver toutes les informations importantes qui faciliteront l'arrivée de votre enfant dans notre établissement.

Nous vous invitons également à une matinée « portes ouvertes » pour vous rencontrer et vous faire visiter notre école Vous pouvez donc venir avec votre enfant LE SAMEDI 1er JUILLET 2023 entre 9 et 11h. L'entrée se fera au portail du Parc Louis Jouvet.

Nous restons bien évidemment à votre écoute si vous avez d'autres questions que vous pouvez nous poser en utilisant la messagerie de l'école : 0780770n@ac-versailles.fr

Le jour de la rentrée aura donc lieu :

Le Lundi 4 septembre 2023 à 8h20*

*Exceptionnellement, l'arrivée se fera au 6 rue de champs et non pas du côté du Parc. Les parents seront invités à accompagner leurs enfants jusqu'à leur rang où leur enseignant les attendra. Nous vous remercions par avance de lui remettre le coupon ci-joint. Les élèves regagneront ensuite leur classe.

**Attention, les élèves de CP doivent arriver à partir de 8H50.

Bonne rentrée à tous, L'équipe enseignante.

Remettre ce coupon à l'enseignant de votre enfant le jour de la rentrée :

Nom et prénom de votre enfant..... Mon enfant déjeunera à la cantine : Le Lundi 4 Septembre 2023 [OUI NON Mon enfant déjeunera à la cantine* : ∏ les lundis I les mardis les jeudis ∏les vendredis Doccasionnellement (Merci de le signaler dans le cahier de liaison ces jours-là). Mon enfant restera à la garderie* : ∏les lundis I les mardis les jeudis ∏les vendredis Doccasionnellement (Merci de le signaler dans le cahier de liaison ces jours-là)

*N'oubliez pas d'inscrire votre enfant aux temps périscolaires sur le portail familles de votre commune :

https://www.portail-familles.mairie-acheres78.fr/

Les horaires de l'école et le calendrier de l'année scolaire 2023-2024

7h30 à 8h20* temps périscolaires	Garderie du matin (accueil à l'Ecole élèmentaire de Louis Jouvet)
Accueil de 8h20 à 8h30	Entrée par le portail du Parc (sauf le jour de la rentrée)
8h30-9h50 pour les cycles 2	Temps d'enseignements
8H30-10H15* pour les cycles 3*	
9h50-10h10	Récréation dans le préau ou dans la
10h15-10h30*	cour!
10h10-11h30	Temps d'enseignements
10h30-11h30 *	
11h30-13h20 *temps	Pause déjeuner + APC?
périscolaires	Sortie par le portail du parc
Accueil de 13h20 à 13h30	Entrée par le portail du Parc pour les élèves qui n'ont pas mangé à la cantine
13h30-14h50	Temps d'enseignements
13h30-15h15*	
14h50-15h10	Récréation dans le préau ou dans la
15h15-15h30*	cour!
15h10-16h30	Temps d'enseignements
15h30-16h30*	-
16h30-18h30*temps	Etudes + Garderie du soir + APC? + le
périscolaires	CLAS + le COUP de POUCE
	Sortie par le portail du Parc.

Le Jour de la Rentrée	Le Lundi 4 Septembre 2023, à 8h20
Vacances d'Automne	Du vendredi 20 Octobre 2023, à 16h30 au Lundi 6 Novembre 2023, à 8h20
Vacances de Noël	Du vendredi 22 décembre 2023, à 16h30 au lundi 8 Janvier 2024, à 8h20.
Vacances d'Hiver	Du vendredi 9 février 2024, à 16h30 au Lundi 26 février 2024, à 8h20.
Vacances de Printemps	Du vendredi 5 avril 2024, à 16h30 au lundi 22 avril 2024, à 8h20
*Pont de l'Ascension	*Jeudi 9 mai et vendredi 10 mai 2024
Le dernier jour de l'école	Le VENDREDI 5 juillet 2024, à 16h30

*En attendant, voici la version pour les enfants:

Règlement intérieur de l'école Louis Jouvet

> Je viens habillé correctement (pas talons, pas de parapluie) et veille à d'écharpes, pas de tongs, pas de 'Je suis tout le temps surveillé et

ie pratique

Louis Jours

 Je respecte mes camarades et leurs mon hygiène!

familles ainsi que tous les adultes qui >Je respecte la Charte de la Laïcité; >Je participe avec plaisir à tous les interviennent dans l'école!

'Je choisis mon lieu de récréation et

Je pense à aller aux Toilettes avant de remonter en classe!

'en respecte les règles.

'Je dois informer immédiatement

en securité,

tout incident aux adultes de

surveillance,

es sorties, dans la rue, dans le bus, >Je me tiens correctement pendant projets organisés à l'école, ou musée, au cinéma,,,

ustifier toutes mes absences et tous mes retards L'école est obligatoire; mes parents doivent

Ouverture du portail : de 8h20 à 8h30- de

Attention, l'interphone du portail dérange les élèves ► Le portail est fermé de 8430 à 11430 et de 13h30 à 16h30, pendant le temps de classe,

Horaires, accès à l'école :

La classe a lieu tous les jours en utilisant le cahier de liaison!

11h30 à 11h40 et de 13h20 à 13h30 du lundi au vendredi sauf le mercredi

Environnement:

Je respecte les lieux de vie : classe, toilettes, cour, couloir, préau,,, Je referme les portes et j'éteins les

> Je dois avoir mon matériel pour bien

Te reste attentif et concentré en

travailler l'école.

Te suis responsable des cahiers et

En classe

des livres qui me sont prêtés par

•Je peux être convoqué dans le bureau de >Je peux accomplir un acte de réparation.

•Mes parents peuvent être convoqués.

En cas de manquement à ce

règlement

Je peux être sanctionné. Madame la Directrice

> Je prends soin de nos plantations en récréation et à la cantine (compost), Je jette bien mes déchets en les triant en classe, dans la cour de

> > >Je fais de mon mieux et je n'hésite

pas à demander de l'aide,

Je peux ramener mes piles et mes bouchons usagés, es arrosant...



(F)

> Je dois avoir la bonne tenue le jour > Natation et EPS sont obligatoires!

pluie!) en respectant les règles du « fair > On peut jouer avec les ballons de l'école dans la cour (sauf en cas de où je pratique un sport,

fin Juin 2023. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires. Votre enfant devra arriver le jour de la rentrée avec ses fournitures. Nous vous remercions par avance pour cette collaboration bien essentielle.

Quand vais-je pouvoir rencontrer l'enseignant de mon enfant ?

Vous rencontrerez l'enseignant de votre enfant, le jour de la Rentrée. Ensuite, vous pourrez lui demander un rendez-vous en utilisant le cahier de liaison de votre enfant. Enfin, chaque enseignant réunit les parents d'élèves de sa classe dans les jours qui suivent la rentrée. Cette réunion de rentrée est très importante pour prendre connaissance du programme de la classe, de son fonctionnement, de votre rôle notamment pour les leçons. La date et l'horaire vous seront communiqués par le biais du cahier de liaison. Pensez à le consulter tous les jours.

❖ Doit-on acheter un manuel ?

Les livres et cahiers <u>d'activités</u> sont fournis par l'école. Vous devez juste acheter les fournitures demandées dans la liste. Attention, ells seront <u>à renouveler régulièrement</u>. Votre enfant doit avoir chaque jour son matériel de travail. C'est très important pour lui.

*Comment bien accompagner mon enfant dans sa scolarité?

- *En participant à la réunion de rentrée organisée par son enseignant !

 *En veillant à renouveler son matériel régulièrement. Vous pouvez, à chaque rentrée scolaire, vérifier avec lui, le contenu de son cartable et racheter ce qui pourrait lui manquer en utilisant la liste de fournitures.
- *Vous pouvez *l'encourager* dans sa découverte de la lecture et de l'écriture et dans sa recherche d'autonomie. Ne faîtes pas à sa place mais avec lui ; Accordez lui le droit de se tromper car l'erreur est également un outil d'apprentissage.
- *Vous pouvez développer son sens des responsabilités, lui apprendre le nécessaire respect de lui-même et des autres ainsi que l'utilité des règles de vie commune ;
- *Vous devez l'aider à acquérir une certaine hygiène de vie qui le rendra plus disponible pour apprendre : comme veiller à un sommeil suffisant ; à lui proposer une alimentation équilibrée ; à l'engager à respecter une hygiène corporelle quotidienne et à pratiquer des activités physiques et

enfin **lui éviter des temps d'écrans trop longs** qui nuisent à ses capacités de concentration et réduisent ses centres d'intérêts!

*Vous devez le rassurer, l'encourager, le féliciter car il vient à l'école pour apprendre et c'est bien normal de se tromper, il fera mieux la prochaine fois!

*Vous devez SURTOUT prendre du temps pour bien regarder avec lui les travaux qui vous sont communiqués puis lui signer! C'est important que vous suiviez son travail. Un enfant trouve sa motivation à apprendre pour vous faire plaisir et dans votre satisfaction. Votre regard bienveillant et vos encouragements sont de véritables piliers pour l'accompagner!

*Enfin, vous allez devoir faire confiance à notre équipe qui veille à offrir à votre enfant un lieu propice à des apprentissages durables. C'est bien pour cela que vous ne devez pas hésiter à nous solliciter. Notre collaboration est également un pilier pour aider votre enfant, notre élève.

❖ Les élèves apprennent-ils l'anglais ?

Oui, les élèves doivent apprendre l'anglais du CP au CM2. Ils feront également de l'allemand en CM2 dans notre école avec Mme Hofmann.

❖ Mon enfant peut-il venir et/ou rentrer tout seul?

Oui, à condition, d'en avoir informé l'enseignant de votre enfant. Dans le cas contraire, l'enseignant vous attendra au portail avec votre enfant et vous devrez veiller à être bien ponctuel!

❖ Y aura-t-il des leçons à la maison?

Les apprentissages se font en classe mais il y aura des leçons à apprendre à la maison. Votre enfant doit apprendre ses leçons et vous devez vérifier qu'il a bien compris sa leçon. Les leçons sont souvent accompagnées de petits exercices permettant de vérifier la bonne compréhension de la leçon par votre enfant! Ces leçons sont très importantes car elles donnent de bonnes habitudes de travail aux élèves.

Les élèves font-ils du sport?

Oui, nos élèves bénéficient de séances de sport obligatoires avec leur enseignant qui peut être assisté par un animateur sportif de la ville. Il faudra veiller à ce que votre enfant pense à ses affaires de sport! Les élèves de CE2 et de CM auront un cycle de natation obligatoire à la piscine St Exupery de Poissy. Ils s'y rendront avec un bus de la commune.

* Et si mon enfant a des difficultés à apprendre?

Vous pouvez **demander un rendez-vous** pour faire le point avec l'enseignant de votre enfant.

En cas de difficultés ponctuelles dans ses apprentissages, après votre accord écrit, l'enseignant pourra vous proposer de prendre votre enfant en APC (atelier en petit groupe) pour une période déterminée. Attention, l'enseignant peut également organiser des APC en lien avec le projet d'école qui concernera alors tous ses élèves.

❖ Comment inscrire mon enfant à la Cantine? à la Garderie du matin? à l'étude surveillée?

L'inscription se fait via le portail famille du site Internet d'Achères. Pensez à prévenir l'enseignant de votre enfant en notant sur le cahier de liaison, tout changement concernant la cantine ou l'étude.

- ❖ Je suis en retard pour venir chercher mon enfant à l'heure prévue. Que se passe-t-il? Vous devez impérativement trouver une solution. Un parent, un ami, un voisin peut venir chercher votre enfant si vous nous laissez son nom sur notre répondeur. Attention, nous lui demanderons sa carte d'identité.
- * Comment communique-t-on avec les enseignants et la Directrice de Louis Jouvet? Un cahier permet la liaison entre la famille et l'école; c'est l'instrument de communication privilégié. Il doit être consulté tous les jours. Vous y trouverez les informations utiles et les communications des associations de parents d'élèves diffusées par l'école. Vous pourrez y noter les demandes diverses à l'attention de l'enseignant de votre enfant (demande de rendez-vous...).

Vous pourrez aussi utiliser ce cahier pour communiquer avec la Directrice de l'école qui est aussi joignable par mail <u>0780770n@acversailles.fr</u>. Enfin, le site Internet de l'école est régulièrement mis à jour.

❖ Dois-je assurer mon enfant?

Oui, l'Assurance est obligatoire. Vous devrez fournir une attestation à la rentrée scolaire.

❖ Comment participer à la vie de l'école?

- *Vous pouvez participer aux sorties de la classe et aux temps forts de l'école;
- *Vous pouvez prendre contact avec l'association de parents d'élèves de l'école par mail: parents.eleves.louisjouvet78@gmail.com ou aape.acheres@gmail.fr
- *Vous pouvez voter aux élections des représentants des parents d'élèves
- *Vous pouvez devenir un représentant des parents d'élèves en vous faisant élire aux élections des représentants des parents d'élèves. Vous pourrez ainsi participer au Conseil d'école.

*Le conseil d'école?

Le Conseil d'école se réunit chaque trimestre, soit 3 fois par an. C'est une réunion à laquelle participent les enseignants, un représentant de la ville, un conseiller municipal délégué à l'Education, les représentants des parents d'élèves (élus en octobre) et éventuellement un représentant du périscolaire si le CE en fait la demande.

A l'issue de chaque séance, un compte rendu commun est rédigé et mis à la disposition des parents sur le site Internet de l'école. Le conseil d'école : vote le règlement intérieur de l'école + adopte le projet d'école + donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc. + donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles + peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

*D'autres questions?

N'hésitez pas à nous les poser en utilisant la messagerie de l'école : 0780770n@ac-versailles.fr

Les temps forts de Louis Jouvet

- *La rencontre Parents-Enseignants en Septembre;
- *Les élections des représentants des parents d'élèves en Octobre;
- *Le photographe en Novembre;
- *La remise des Livrets en Janvier;
- *Le 100ème jour d'école en Avril;
- *La remise des Livrets en Juin;
- *Les Portes Ouvertes pour se rencontrer en Juin;
- *Les Olympiades, en Juillet
- *et differents temps forts organisés selon le theme de l'année (*les 4* saisons; le tour du monde, Les JO...)

ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS JOUVET

6 Rue des champs - 78260 ACHERES Tèl : 01.39.11.01.69 (répondeur sur les temps de classe)

Mail: 0780770n@ac-versailles.fr Et notre site Internet régulièrement mis à jour:

http://www.ec-jouvet-acheres.ac-versailles.fr

et ses projets tout au long de l'année pour mieux apprendre et se sentir bien!

- *Le jardinage avec Freddy;
- *La Petite émission, webradio pour écouter les enfants raconteur leur journée d'école;
- *Au-moins une **sortie** au Sax, au Pandora, à la Médiathèque, et avec le bus de la ville **pour chaque classe chaque année**;
- *Des rencontres avec des artistes d'Achères ou du Sax pour découvrir tous les domaines artistiques;
- *Le recyclage pour créer, inventer, décorer, protéger notre environnement!
- *Des temps d'accueils et de récréations aménagés (pour jouer, lire, courir, salle Info...).